



Protocole sanitaire régissant les conditions d'accueil des élèves à l'école du 14 au 25 mai 2020.

Principes généraux

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays. Il vise à présenter de façon globale, les moyens mis en œuvre au sein de notre établissement pour que la sécurité sanitaire des personnes soit assurée lors de la réouverture de l'école à compter du 11 mai.

Il repose sur 5 principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Calendrier :

- 11 et 12 mai pré-rentrée des enseignants et des personnels avec continuité de la garderie des personnels prioritaires
- 14 mai accueil des groupes A des classes de CP et CM2 + garderie
- 15 mai accueil des groupes B des classes de CP et CM2 + garderie
- 18 mai accueil des groupes A des classes de CP et CM2 + garderie
- 19 mai accueil des groupes B des classes de CP et CM2 + garderie
- 25 mai début d'une nouvelle organisation (information prévue pour les familles dans la semaine du 18 mai)

Préalable :

Nous devons chacun (parents, enseignants, personnels, élèves) être partenaires pour assurer la sécurité de tous. En effet, c'est le civisme de chacun qui nous protégera.

Vous, les parents d'élèves de l'école, jouez un rôle très important dans ce dispositif.

Vous devez vous engager à :

- Former vos enfants aux gestes barrière pour que ceux-ci les connaissent et aient l'habitude de les appliquer (cf annexe 1).
- Fournir à votre enfant le matériel nécessaire à sa journée en classe car aucun prêt ne sera possible ni entre élèves ni de matériel commun (cf liste annexe 2)
- Vérifier chaque matin d'école la température de votre enfant (sans prise de paracétamol)

- Ne le déposer à l'école que s'il ne présente aucun symptôme d'aucune sorte. Pour les enfants allergiques (rhume des foins), merci de présenter un certificat médical.
- Les enfants reconnus comme fragiles doivent rester à la maison
- Le port du masque est considéré comme peu pertinent pour les élèves de maternelle et de primaire, donc les élèves ne s'en verront pas fournir.

Nous, les adultes de l'école, nous engageons à :

- Porter un masque pendant le temps d'accueil des élèves
- Respecter les gestes barrière
- Continuer la formation des élèves sur les gestes barrière.

Aménagement des espaces

Les espaces de l'école sont repensés.

1. Dans les salles de classe :

- la disposition des tables permet la distanciation
- les portes sont maintenues ouvertes
- les outils communs sont neutralisés : bibliothèques, placards, ...
- le lavabo est garni de savon et d'essuie-main
- chaque classe est équipée de gel hydro-alcoolique et de désinfectant

2. Dans les espaces communs intérieurs (toilettes, couloirs, escaliers) :

- un sens de circulation a été défini
- une signalétique permet de se repérer
- les horaires des entrées, sorties, ont été décalés, les récréations ont été repensées pour éviter les croisements de groupes
- des marquages favorisent la distanciation
- les portes resteront ouvertes pour ne pas être manipulées (dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation)

3. Dans la cour de récréation

- la structure de jeux ainsi que tous les jeux communs (vélos, roues) ont été neutralisés
- un marquage au sol permet la distanciation lors des regroupements (fin de récréation, début de matinée,...)
- des bancs ont été installés sous le grand préau pour gérer l'attente des fratries

Entretien et désinfection des espaces

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises seront réalisés 1 fois par jour pour tous les espaces utilisés ou les endroits de passage.

Une désinfection des zones fréquemment touchées : poignées de porte, interrupteurs, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets interrupteurs, sera réalisée plusieurs fois par jour.

De même pour le matériel utilisé.

Par ailleurs,
Les salles de classe seront aérées longuement avant chaque entrée des élèves dans les lieux et plusieurs fois par jour.
Les poubelles seront vidées tous les jours.

Accueil et sortie des élèves

Pour assurer la distanciation physique, les parents ne peuvent plus pénétrer au sein de l'établissement. Aucun élève ne pourra entrer ou sortir en dehors des heures d'entrée et de sortie. Merci de respecter les horaires au risque de trouver porte close.

L'accueil des élèves se fera de façon échelonnée afin d'éviter un engorgement à l'entrée, 8h30 à 9h15, heure à laquelle le portail sera fermé sans dérogation possible, le matin.

La sortie des élèves se fera de 16h30 à 17h15 le soir (un planning par niveau vous sera communiqué ultérieurement)

Un adulte assurera l'accueil au portail. À chaque étape du circuit que devra emprunter l'élève, un adulte assurera la surveillance du respect des distances.

Pour les fratries, il est demandé aux parents d'amener la fratrie sur le créneau horaire le plus tôt et à l'inverse de venir chercher les enfants sur le créneau horaire le plus tardif. Les enfants attendront leurs parents sous le préau assis sur un banc dans un espace dédié et surveillé.

Il est demandé aux parents qui amèneront les élèves de :

- veiller à respecter la distanciation sur la voie publique,
- ne pas se regrouper devant l'établissement
- ne pas encombrer les abords de l'école en stationnant leur véhicule en dehors des places de parking autorisées.

Temps de classe

Chaque enseignant organise sa classe de manière à laisser suffisamment d'espace entre chaque élève.

Les élèves ont leurs affaires dans leurs cartables, l'idéal serait de neutraliser les casiers de bureau. Chaque enseignant vous informera des dispositions en cours dans sa classe.

Pas d'échange de matériel. L'enseignant ne pourra pas toucher au matériel de l'élève y compris ses cahiers. La correction sera donc collective et à l'oral.

Les élèves seront responsabilisés sur l'importance d'une bonne prise de correction de leur part. Ils n'auront pas accès aux crayons de la classe.

Les élèves à distance auront le même contenu sur les notions essentielles que les élèves présents à l'école. L'enseignant en classe ne pourra cependant pas assurer le même suivi que pendant le confinement total.

Le retour à l'école n'est pas à considérer comme une période où il faut récupérer le retard pris pendant le confinement mais comme une **période de transition** avec différentes phases : remise au travail progressive, définition des priorités pédagogiques, accompagnement ...

Les évaluations proposées aux élèves pendant cette période ont une visée formative. Aucune inquiétude excessive ne doit prévaloir. Les programmations de l'année prochaine seront adaptées pour tenir compte de la période de confinement, et une attention particulière sera portée aux enfants en difficulté.

Récréation

Un planning de récréation sera établi en veillant à ce qu'un seul groupe (15 élèves) soit présent sur la cour et que deux groupes ne se croisent pas.

La surveillance de récréation garantira dans la mesure du possible le respect de la distanciation par les élèves.

Tous les jeux appelant des échanges d'objets ou des contacts physiques sont interdits pour respecter les mesures d'hygiène. Il n'y aura donc pas de jeux de ballon, billes, cartes, toutefois votre enfant peut apporter à l'école un jeu individuel : corde à sauter, petite voiture, Yoyo, ... qu'il ne pourra en aucune façon prêter ou échanger.

Un passage aux toilettes avec lavage de mains au savon sera organisé et surveillé par des adultes à chaque récréation dans le respect de la distanciation.

Restauration

En l'absence de certitude sur le nombre d'enfants et les conditions matérielles prévues par Restoria, nous avons décidé de demander aux parents de fournir un pique-nique à leurs enfants présents à l'école pour la période du 14 mai au 19 mai. **Il n'y aura pas de sortie possible sur le temps du midi.**

Ce pique-nique ne pourra être ni chauffé, ni réfrigéré et devra pouvoir être consommé en autonomie, c'est-à-dire sans qu'aucune personne n'intervienne pour ouvrir ou manipuler quoique ce soit.

Il devra être placé dans un sac isotherme dans la mesure du possible et portant le nom de l'enfant de façon bien visible.

Le groupe (15 enfants maxi) déjeunera ensemble dans une salle, après un lavage des mains et dans le respect de la distanciation.

Pour le reste de l'année, en fonction des éléments connus, nous pourrons être amenés à revenir vers vous et vous proposer un service de restauration, ou la possibilité de récupérer votre enfant pour le déjeuner.

Garderie du matin

Un service de garderie du matin est proposé, sur inscription une semaine à l'avance de 8h à 8h30. Si votre enfant n'est pas inscrit, il ne sera pas accepté.
L'enfant arrive avec un livre ou un petit jeu de la maison.

Garderie et étude du soir

Un service d'étude de 17h15 à 18h est possible sur inscription une semaine à l'avance pour les élèves présents. Cette étude sera assurée par des enseignantes. La sortie de l'étude se fera de façon échelonnée. En fonction des effectifs annoncés, un planning vous sera envoyé.

À la fin de la garderie les enfants attendront leurs parents dans un espace dédié sous le préau pour permettre la désinfection des locaux

Garderie des personnels prioritaires

Pour les enfants des personnels prioritaires (cf liste gouvernementale), une garderie est prévue tous les jours de classe sur inscription aussi.

Un justificatif professionnel est demandé pour pouvoir en bénéficier, ainsi qu'une attestation sur l'honneur.

Accueil – secrétariat

Le secrétariat sera accessible uniquement si vous avez RDV :

Ce RDV n'aura lieu que si la demande ne peut se traiter à distance. Nous vous rappelons le mail pour prendre rendez-vous :

ecole.saintyves@free.fr

- Les parents qui viennent au secrétariat doivent être équipés d'un masque pour pouvoir entrer dans l'enceinte de l'établissement et se désinfecter les mains (distributeur gel à l'entrée).
- Veillez à respecter la distanciation.
- Les enfants n'ont pas à rentrer dans le bâtiment secrétariat (sauf exception : blessure, maladie).

Gestion d'un cas suspect

Si un élève présente à l'école des symptômes évocateurs, avec ou sans fièvre : toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

- Il sera immédiatement isolé du groupe et placé dans un lieu dédié et équipé d'un masque pédiatrique dans le respect des gestes barrière.
- Sa température sera prise avec un thermomètre sans contact
- Ses parents seront appelés à venir le chercher dans les plus brefs délais et à l'emmener chez un médecin pour diagnostique.

... procédure décrite dans le protocole sanitaire du MEN (pièce jointe)

Les gestes à retenir



Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson



je tousse et j'éternue dans mon coude



je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains



je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !



j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle



si il n'y a pas de savon, je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique

de l'art de l'art

pour me protéger ❤
et protéger les autres ❤

Annexe 2

Liste du matériel devant être fourni et vérifié chaque matin de classe aux élèves par leurs parents

- Matériel scolaire complet et en état de marche : trousse, règle, ...
- Bouteille d'eau marquée au nom de l'élève
- Mouchoirs en papier
- Jeu individuel marqué au nom de l'enfant pour la récréation (celui-ci ne pourra être ni prêté ni partagé) : corde à sauter, petite voiture, figurine, cahier de coloriage, livre (pour le silence on lit) ...
- Goûter éventuel et bouteille d'eau pour la garderie
- Pique-nique dans un sac isotherme marqué de façon visible (qui ne pourra être ni réchauffé ni réfrigéré) bouteille d'eau, ...

Coupon retour

Monsieur et Madame Parents de :

- en classe de
- en classe de
- en classe de

Reconnaissent avoir reçu de l'école Saint Yves les 3 documents suivants :

1. Document explicatif du dispositif mis en place pour la fin de l'année
2. Protocole sanitaire propre à l'école Saint Yves
3. Sondage

Reconnaissent avoir pris connaissance de ces documents et accepter les conditions d'accueil mises en place au sein de l'école Saint Yves.

À Nantes, le

Signature du père : Signature de la mère :